

D-PAIS 24

Défense de l'environnement, des Paysages et du Périgord Vert

Beynac 24470 SAINT-SAUD LACOUSSIERE

07 82 22 13 09

ASSOCIATION D-PAÏS 24 , AVIS D'OPPOSITION à ce projet éolien pour les raisons suivantes :

PROJET EOLIEN DE LA LONGE - commune de SAINT-SORNIN-LEULAC (87)

A la Commission d'enquête,

Messieurs, Nous vous communiquons notre avis d'opposition à ce projet.

Actuellement confrontés à la même problématique, avec une enquête publique sur le projet éolien Le petit Bos de Milhac-de-Nontron, en plein Parc Naturel Régional Périgord Limousin, et soumis à enquête publique jusqu'au mardi 15 décembre, midi, <https://www.registre-dematerialise.fr/2139/> ou taper (enquête publique le petit bos), nous connaissons bien la problématique du grand éolien industriel qui cherche à s'imposer, contre l'avis de ses habitants, et de nombreuses commune, sur les territoires ruraux et **apportons notre soutien aux opposants au projet éolien de la Longe.**

1. Défaut de concertation en amont du projet de l'ensemble de la population
2. Territoire rural sacrifié
3. Stabilité sociale et Bien-être des habitants bafoués : atteinte à la santé
4. Danger sanitaire pour les riverains humains et animaux
5. Absence d'innocuité des machines : principe de précaution à éviter
6. Fausse écologie,
7. Non rentable, eu égard au vent
8. Ruineuse pour l'État, injuste pour les abonnés (contribution CSPE)
9. Des alternatives d'ENR existent, pour remplir les objectifs 2030 de la Transition énergétique
10. Modalités de fabrication des machines douteuses
11. Paysages et patrimoines ruinés
12. Biodiversité saccagée
13. Effets cumulés avec le parc éolien de Verrine, porté par le même promoteur sous-évalués : ceci est malhonnête

14. Le projet aurait dû intégrer les deux, mais le total de l'énergie produite aurait dépassé le seuil qui déclenche les fameuses subventions... (taille du « parc » éolien »
15. Mensonges et tromperies aux propriétaires fonciers, pris sous le joug d'un bail emphytéotique (contrat sous seing privé) au seul bénéfice du locataire : le propriétaire restera responsable de la machines en cas de défaillances successives de l'exploitant, au moment du démantèlement etc.
16. Déni de démocratie, de poursuivre une enquête publique en plein confinement
17. Déni de démocratie de ne pas proposer un registre dématérialisé, comme il est légal de le faire à présent : l'enquête publique est de fait, plus figée, moins vivante, et inter-active : choix délibéré, de la part de qui ?
18. **Modalités de participation difficiles à trouver, uniquement présente dans l'arrêté préfectoral, sans lien interactif facilitant le dépôt : il faut taper une adresse rébarbative :**

Dans l'enquête qui nous concerne, nous avons un registre dématérialisé en bonne et due forme, et les documents du promoteurs sont assemblés, et non dispersés, comme dans cette enquête publique, rendant la consultation et le traitement des données extrêmement fastidieux pour le public. Tout le monde ne dispose pas de logiciels professionnels ou payants très chers pour assembler les documents, afin de faire des recherches thématiques fructueuses...

ou comment rendre une enquête publique inopérante....

voir copie d'écran :

pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

ARTICLE 6 : Observations et propositions du public

Le public pourra formuler ses observations et propositions :

- par courriel transmis au président de la commission d'enquête à l'adresse électronique suivante : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr (objet : enquête publique « LA LONGÉ ») ; elles seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site Internet susmentionné ;
- sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le président de la commission d'enquête en mairie de SAINT-SORNIN-LEULAC ;
- par correspondance à la mairie de SAINT-SORNIN-LEULAC - 4 rue de l'Ancien Abreuvoir - 87290 SAINT-SORNIN-LEULAC - à l'attention du président de la commission d'enquête qui les annexera au registre d'enquête.

Les observations du public reçues le premier jour d'enquête avant 9 h 00 et dernier jour d'enquête après 17 h 00 ne seront pas prises en compte.

Ces observations et propositions sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

- > 1.0_Liste_des_pièces_DAE - format : PDF  - 5,95 Mb
- > 2.0_Note_de_Presentation_Non_Technique - La Longe - format : PDF  - 0,64 Mb
- > 3.0_Dossier_Administratif_LA LONGE_v3 - format : PDF  - 3,79 Mb
- > 4.1_Résumé non technique_EIE_La Longe_v3 - format : PDF  - 17,92 Mb
- > 4.2_Etude d'impact_SEPE La Longe_v3_partie1 - format : PDF  - 15,59 Mb
- > 4.2_Etude d'impact_SEPE La Longe_v3_partie2 - format : PDF  - 26,17 Mb
- > 4.2_Etude d'impact_SEPE La Longe_v3_partie3 - format : PDF  - 12,38 Mb
- > 4.2_Etude d'impact_SEPE La Longe_v3_partie4 - format : PDF  - 10,09 Mb
- > 4.2_Etude d'impact_SEPE La Longe_v3_partie5 - format : PDF  - 7,98 Mb
- > 4.2_Etude d'impact_SEPE La Longe_v3_partie6 - format : PDF  - 10,01 Mb
- > 4.2_Etude d'impact_SEPE La Longe_v3_partie7 - format : PDF  - 18,26 Mb
- > 4.2_Etude d'impact_SEPE La Longe_v3_partie8 - format : PDF  - 14,12 Mb
- > 4.3.1_Expertise_Acoustique v3 - format : PDF  - 6,23 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie1 - format : PDF  - 29,27 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie2 - format : PDF  - 28,22 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie3 - format : PDF  - 27,76 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie4 - format : PDF  - 27,50 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie5 - format : PDF  - 28,41 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie6 - format : PDF  - 29,06 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie7 - format : PDF  - 27,81 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie8 - format : PDF  - 26,57 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie9 - format : PDF  - 29,45 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie10 - format : PDF  - 28,37 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie11 - format : PDF  - 28,68 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie12 - format : PDF  - 29,66 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie13 - format : PDF  - 30,38 Mb

- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie14 - format : PDF  - 30,55 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie15 - format : PDF  - 28,40 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie16 - format : PDF  - 30,35 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie17 - format : PDF  - 25,92 Mb
- > 4.3.2_Expertise_Paysage v3.partie18 - format : PDF  - 10,22 Mb
- > 4.3.3_Expertise_Chiroptères v3 - format : PDF  - 13,27 Mb
- > 4.3.4_Expertise Avifaune v3 - format : PDF  - 19,90 Mb
- > 4.4_Etude de Dangers v2 - format : PDF  - 17,21 Mb
- > 5.0_Documents obligatoires - format : PDF  - 3,62 Mb

En espérant que vous saurez entendre l'inquiétude, la colère, l'opposition des riverains de ce projets, et des autres français, qui fait écho à celle des autres français, obligés de se démener pour faire valoir leurs droits les plus simples, comme celui de vivre dans un environnement sain, en état de santé (parfaite complétude physique et morale), grâce à un environnement de qualité, en émettant un avis défavorable, nous vous prions d'agrèer, Messieurs les Commissaires enquêteurs, nos salutations associatives distinguées, et souhaitons bon courage aux riverains du projet, qui ne seront pas, nous l'espérons, des victimes sacrifiées sur l'autel de l'«colo -business» de l'industrie du vent.

Claudine BALDUCCI-LACOMBE, secrétaire de D-PAIS 24 et citoyenne engagée.

Actuellement confrontés à la même problématique, avec une enquête publique sur le projet éolien *Le petit Bos* de Milhac-de-Nontron, en plein Parc Naturel Régional Périgord Limousin, et soumis à enquête publique jusqu'au mardi 15 décembre, midi, <https://www.registre-dematerialise.fr/2139/> ou taper (enquête publique le petit bos)
